

**Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue
Le 13 mars 2012 à Sainte-Christine**

Séance tenue à la salle municipale sise au 629, rue des Loisirs à
20h00 à Sainte-Christine, province de Québec

ILS SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Mme Huguette St-Pierre Beaulac, maire

Et les conseillers suivants :

Monsieur Fernand Laplante, conseiller,
Monsieur Denis Brisebois, conseiller
Monsieur Jean-Marc Ménard, conseiller
Monsieur Mario Noël, conseiller
Monsieur Gilbert Grenier, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame
Huguette St-Pierre Beaulac.

Était également présente:

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est absent à l'ouverture de l'assemblée :

Monsieur Aimé Loranger, conseiller

1. Moment De Réflexion

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

2. Adoption De L'ordre Du Jour

67-03-2012

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. La virée du 1^{er} rang Est

CONSIDÉRANT QUE la résolution # 57-03-2012 a été adoptée le 5
mars 2012 et que des vérifications complémentaires auprès de
l'arpenteur sont nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE les exigences du Ministère du transport est de
33m pour une virée de chemin.

PAR CONSÉQUENCE,

68-03-2012

Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la firme d'arpenteur à finaliser les
travaux et donner le suivi à la CPTAQ

4. Frais d'ingénieur

69-03-2012

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
et résolu à l'unanimité d'autoriser la municipalité à payer les coûts
supplémentaires pour les travaux d'ingénieur de la firme, Les consultant
SM inc., au montant 8,200\$ taxes en sus.

5. Travaux d'asphaltage du 1^{er} rang Ouest

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'excavation sur du pavage déjà existant sont nécessaires pour la réparation de la route du coin Béthanie et 1^{er} rang Ouest;

CONSIDÉRANT QUE suite à ces travaux, le repavage est nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations de la firme, Les Consultants S.M. inc., est de faire la pulvérisation du pavage déjà existant sur environ 250m et que le prix de cette pulvérisation est d'environ 5,500\$;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de pavage du 1^{er} rang Ouest (phase 1) débute en juin 2012 ;

CONSIDÉRANT QUE les conseillers ont pris connaissance de la répartition des coûts des travaux de pavage du 1^{er} rang Ouest incluant les travaux du repavage sur environ 250m. Les conseillers prennent connaissance de l'estimation des coûts des travaux de la phase I du 1^{er} rang Ouest.

PAR CONSÉQUENCE,

70-03-2012

Il est proposé par M. Denis Brisebois et résolu à l'unanimité d'autoriser la firme Les Consultants S.M. inc. d'inclure dans le devis d'appel d'offres sur SEAO, la pulvérisation et le repavage sur environ 250m.

6. Dépôt du projet pour la murale

71-03-2012

Il est proposé par M. Mario Noël Et résolu à l'unanimité de faire appel au fonds du pacte rural local pour aménager une halte sur le terrain de l'église afin d'offrir aux visiteurs une aire de repos.

7. Demande d'appui au PACTE RURAL

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption d'une politique culturelle constatant la diversité et la richesse de notre vie culturelle;

CONSIDÉRANT QU'un projet de murales historiques est mis de l'avant dans la MRC d'Acton et qui fera parti d'un circuit touristique;

CONSIDÉRANT QU'une murale sera réalisée en 2012 dans la municipalité

PAR CONSÉQUENCE,

72-03-2012

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard Et résolu à l'unanimité de participer à l'installation d'une murale sur le mur de l'église catholique, avec l'accord du Conseil de la Fabrique ayant pour sujet principal l'existence des deux églises.

8. Offre de service GAL

Une offre est faite pour la taille des arbres et l'entretien des fossés.

9. Analyse du dossier de M. Maurice Jean

CONSIDÉRANT QUE la résolution # 52-03-2012 adoptée le 5 mars 2012, à faire les changements nécessaires pour le changement de tarification pour le matricule # 9246 35 3813;

CONSIDÉRANT QUE M. Maurice Jean a été invité à discuter de sa situation avec tous les conseillers;

PAR CONSÉQUENCE,

73-03-2012

Il est proposé par M. Denis Brisebois et résolu à l'unanimité de faire les changements nécessaires de la tarification pour les services du compte de taxes pour les années 2009-2010-2011-2012.

Média post

74-03-2012

Il est proposé par M Gilbert Grenier et résolu à l'unanimité d'autoriser l'envoi d'un média post à la fin de mars ou au début d'avril.

Période de questions

Aucune question

Levée De L'assemblée

75-03-2012

Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 23h05.

Caroline Lamothe
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse